

Formation Initiale PSSM

Premiers secours en santé Mentale

La formation "Premiers Secours en Santé Mentale" (PSSM) est conçu pour former des secouristes capables d'aider des personnes en détresse psychologique.

Selon l'article L4121-1 du Code du Travail : " L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. "

Objectifs

- Acquérir des connaissances de base : Comprendre les troubles de santé mentale, leurs symptômes et leur impact.
- Identifier et intervenir : Être capable de reconnaître les signes de détresse psychologique et de réagir de manière appropriée.
- Apporter un soutien initial : Savoir comment offrir une aide immédiate et orienter vers les services professionnels.
- Améliorer les compétences relationnelles : Développer une écoute active, sans jugement, et savoir rassurer la personne en détresse.
- Gérer les crises : Apprendre à gérer des situations comme la crise suicidaire ou les comportements agressifs.

Nombre de participants

Jusqu'à 10 participants

Compétences du formateur

Formateur PSSM

Logistique à prévoir

Salle de 20m2 minimum

Matériel Pédagogique

Un ordinateur + présentation supports projetés

Maintien des compétences conseillé

Maintien des acquis recommandé tous les 24 mois

Public concerné

Tout salarié de l'entreprise

Prérequis

Aucun pré-requis nécessaire

Durée

14 heures 2 Jours

Tarif

Nous consulter

Modalités et délais d'inscription

Formation en présentiel avec émargement
(Inter-entreprise : inscription selon planning de formation)

Accessibilité

Pour les personnes en situation de handicap : nous consulter

Validation

Méthodes de validation : Épreuve théorique et pratique

Modalités de validation de la formation :
certificative

Remise d'une attestation (accréditation PSSM)

Programme

✓ • **Introduction à la santé mentale (3 heures) :**

Santé mentale en France : Statistiques, facteurs de risque, et conséquences des troubles mentaux.

Interventions efficaces : Méthodes et cadres d'intervention en santé mentale.

• **Les Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) (2 heures) :**

Plan d'action AERER : Analyse, Écoute, Réassurance, Encouragement, et Redirection vers les soins professionnels.

Crise suicidaire : Reconnaître et intervenir en cas de risque suicidaire.

• **Troubles spécifiques (5 heures) :**

Dépression : Signes, symptômes, et interventions.

Troubles anxieux : Comprendre les attaques de panique et le trouble de stress post-traumatique.

Troubles psychotiques : Identification des symptômes et gestion des crises psychotiques sévères.

Troubles liés aux substances : Gestion des comportements agressifs et urgences médicales liées à la consommation.

• **Ateliers pratiques et mises en situation (4 heures) :**

Cas pratiques et exercices : Appliquer les connaissances théoriques à des situations simulées.

Débats et échanges d'expériences : Partage et réflexion collective autour de cas concrets.